

Extrait du Bulletin : Inspecteur du Contre espionnage français, un espion allemand

Category: Affaire Richard Sorge, Archives du site, Europe de l'Ouest, Services allemands
29 octobre 2021

Par le Colonel DOUDOT

Le but suprême de tout C.E. offensif consiste à pénétrer et à noyauter le S.R. adverse. Le C.E. offensif de l'Abwehr allemande (section III f) n'a été créé qu'en 1936 alors que notre C.E. offensif récoltait toutes les semaines le fruit du travail commencé déjà avant l'évacuation de la Rhénanie (10 juin 1930).

Néanmoins, les sections III f ont réussi avant la guerre quelques petites opérations de ce genre. L'une de ces opérations fait l'objet de la présente histoire vécue.

Si je dis 3 petites opérations " ce n'est pas pour minimiser les succès des services spéciaux allemands, car pendant la guerre le C.E. offensif allemand a été en mesure d'intoxiquer avec succès plusieurs S.R. alliés, notamment dans l'affaire « Nordpol » en Hollande.

Revenons à nos adversaires directs d'avant-guerre. A partir de mars 1936, date de l'occupation militaire de la Rhénanie par l'armée allemande, l'Abwehrstelle de Kassel (Vehrkreis IX) détacha un Capitaine III f en antenne avancée à Trèves, face au Grand-Duché de Luxembourg, à la Belgique et à notre Région Militaire, avec mission d'opérer surtout contre la France.

Cet officier, camouflé comme commerçant, choisit des pseudonymes commençant toujours par la lettre R : Ritter, Robert, etc. Nous apprîmes plus tard que son nom réel était REILE Oscar.

Les officiers du S.R. allemand avaient une prédilection pour le titre de " Docteur ".

Le Docteur RITTER n'échappa pas à cette règle et, pour se moquer de cette manie, certains officiers du S.R. français firent quelquefois de même, par exemple Docteur SORGE.

Autant que nous ayons pu en juger, REILE traitait avant la guerre au Luxembourg, en Sarre et le long de la frontière française surtout des petits " Grenzspione ", c'est-à-dire des frontaliers recrutés parmi les bergers, les cheminots, les anciens légionnaires et les douaniers allemands ; tous ces agents étaient incapables de renseigner le S.R. allemand en profondeur sur la France. **La police spéciale, objectif du C.E. allemand** REILE faillit réussir un coup de maître en mars 1936 non pas par le recrutement d'un membre du S.R. français, mais d'un inspecteur de la police spéciale française. L'affaire dura un peu plus d'un an. On sait que la police spéciale dans les gares et aux postes frontière était chargée du renseignement politique et de la répression de l'espionnage jusqu'au moment de la création des Commissariats de Surveillance du Territoire dans les Régions Militaires.

Aux yeux des services spéciaux allemands toutefois toute la police spéciale française faisait partie du S.R. français, probablement en souvenir de la Sûreté de l'Armée du Rhin, qui, de 1919 à 1930, faisait souvent concurrence à notre S.R. militaire en Rhénanie et dans la Ruhr. Il

y aurait beaucoup à dire sur ce triste chapitre qui provoqua des incidents multiples, même pour la diplomatie (arrestation de l'inspecteur Klein à Remagen, en Rhénanie non occupée, etc.).

D'ailleurs quelques rares anciens fonctionnaires de cette Sûreté de l'Armée du Rhin avaient conservé, après le repli de l'Armée du Rhin en France, cette manie de faire du renseignement militaire au-delà des frontières, sans en avoir les moyens ni la compétence, à tel point qu'un Commissaire spécial considérait le Grand-Duché de Luxembourg comme son propre " fief " et gênait souvent nos propres contacts dans ce pays.

Rendons cependant justice au personnel de la Sûreté : les rares exceptions de concurrence " déloyale " étaient largement compensées par de nombreux autres fonctionnaires de cette Sûreté qui collaboraient loyalement et efficacement avec nos S.R. et ...